BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 954

50 – MANCHE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE COUTANCES

Ventes et cessions

402 201 552 RCS Coutances.
SAS CARENTAN AMBULANCES.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 7622.45 EUR.
Adresse : 33, Boulevard du Cotentin, - Carentan50500 Carentan-les-Marais.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Société Absorbante : SAS CARENTAN AMBULANCES Société par actions simplifiée au capital de 7.622.45 €uros Siège social : 33 Boulevard du Cotentin - Carentan 50500 CARENTAN LES MARAIS R.C.S. COUTANCES 402 201 552 Société Absorbée : AMBULANCES TAXI DU PLAIN COTENTIN Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 €uros Siège social : Zone Artisanale les Crutelles 50480 SAINTE-MERE-EGLISE R.C.S. CHERBOURG 522 466 358 AVIS DE TRAITE DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE AMBULANCES TAXI DU PLAIN COTENTIN PAR SAS CARENTAN AMBULANCES Evaluation de l'actif et du passif de AMBULANCES TAXI DU PLAIN COTENTIN dont la transmission à SAS CARENTAN AMBULANCES est prévue : - Montant de l'actif : 835.757,11 € - Montant du passif : 291.474,67 € Le traité de fusion établi le 27 août 2026 a été déposé : - au Greffe du Tribunal de Commerce de COUTANCES, le 01/09/2026, au nom de la Société SAS CARENTAN AMBULANCES, Société Absorbante. - Au Greffe du Tribunal de Commerce de CHERBOURG, le 31/08/2026, au nom de la Société AMBULANCES TAXI DU PLAIN COTENTIN, Société Absorbée..